



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil tenue le **2^{ième} jour du mois de février deux mille vingt -six (2026-02-02) un règlement portant le numéro #481-2026.**

Objet : « RÈGLEMENT # 481-2026 : RÈGLEMENT GÉNÉRAL RM01-2026 RELATIF AUX INFRACTIONS PÉNALES GÉNÉRALES ET AUX AUTRES MESURES APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET L'AUTORITÉ COMPÉTENTE ».

DONNÉ ce 4^{ième} jour du mois de février deux mille vingt -six (2026-02-04).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **4^{ième} jour de février 2026 (2026-02-04).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière